

SOLIDARITE MYLENE

SIGNONS TOUTES ET TOUS LA TRIBUNE « CE QUE JE NE LÂCHE PAS »

La semaine dernière, la CGT insertion probation apprenait la comparution en commission de discipline de Mylène, Conseillère Pénitentiaire d'Insertion et de Probation et élue CGT pour le 13 décembre et appelait les personnels à exprimer leur solidarité et à se réunir en assemblée générale pour adopter des actions fortes. [Lire le communiqué du 10 novembre.](#)

La solidarité s'organise : les premiers appels à assemblée générale et tracts de soutien sont lancés.

Aujourd'hui, **la CGT insertion probation invite l'ensemble des personnels à prendre leur droit à la parole et à signer la tribune intitulée « Ce que je ne lâche pas »**. Cette tribune dont la première signataire est notre collègue et camarade Mylène est portée par 56 conseiller-e-s pénitentiaires d'insertion et de probation qui y ont apposé leur nom.

Elle dit notre légitime droit mais aussi devoir de professionnels investis de nos missions de service public à questionner, débattre, douter, échanger sur les politiques publiques mises en œuvre dans le cadre de la lutte contre la radicalisation.

Suite à l'interpellation de la CGT, le Ministère a répondu à notre demande d'audience et une **rencontre avec le conseiller du Garde des Sceaux a lieu ce soir à 17h**. Les représentants de la CGT insertion probation seront accompagnés de Céline Verzeletti, secrétaire confédérale.

Nous y exigerons encore et toujours l'arrêt immédiat des poursuites contre Mylène et le respect de la liberté d'expression et des libertés syndicales. Nous sommes plus que jamais déterminé-e-s et vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour un rassemblement à Paris devant la DAP le 13 décembre, date de la commission de discipline.

Parce ce que quand on touche à la liberté d'un citoyen

on touche à la liberté de toute la cité !

[LIRE LA TRIBUNE SUR NOTRE SITE CLIQUER ICI](#)

[SIGNER LA TRIBUNE CLIQUER ICI](#)

Montreuil, le 16 novembre 2016